

Pour une éthique déontique face aux défis actuels de la civilisation cybernétique

Nathanaël Noël OWONO ZAMBO¹

Résumé

Si les progrès cybernétiques sont indéniablement avantageux, notamment en ce qui concerne la densification et la disponibilité des informations de tous ordres, il devient pourtant impérieux de les encadrer au regard de la cyber insalubrité et la cyber délinquance galopantes, qui représentent des atteintes graves à la dignité humaine et à la sécurité collective. Le présent article envisage cette problématique d'un point de vue éthique car le développement prodigieux des TIC et la démocratisation des réseaux sociaux nécessitent un encadrement axiologique. C'est pourquoi, l'hypothèse fonctionnelle que nous formulons, consiste à soutenir quel 'éthique déontique ou déontologique est de nature à assainir le cyberspace. La démarche méthodologique est à la fois descriptive et analytique. Elle permet d'appréhender d'une part, les paradoxes que charrie la révolution numérique, et d'autre part, questionner les contours axiologiques susceptibles d'encadrer les internautes ou les cybernautes de tous bords.

Mots clés : *TIC, révolution numérique, cyber délinquance, insalubrité cybernétique, éthique déontique.*

Introduction

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sont au cœur du monde moderne contemporain. De nos jours, elles cheminent, voire, déterminent peu ou prou, la condition humaine sur les plans politique, socio-économique et culturel. A ce titre, on peut affirmer que les TIC constituent l'épicentre d'une néo-civilisation, celle du numérique ou du cybernétique. A l'observation, les progrès fulgurants et innovants enregistrés dans ce domaine transforment en permanence la vie moderne, et, reconfigurent considérablement les valeurs sociétales tout comme les rapports humains. Pourtant, entre d'une part, densification, diffusion universelle de la connaissance, et, d'autre part, dérives éthiques, violations diverses et menaces sécuritaires, le paradoxe est là. Dans *Le Principe responsabilité*, Hans Jonas prend l'éthique comme point de départ d'une interrogation sur les menaces de l'avenir. Il estime précisément que, « l'essence de l'agir humain s'est transformée ; et comme l'éthique a affaire à l'agir, l'affirmation ultérieure doit être que, la transformation de la nature de l'agir humain rend également nécessaire une transformation de l'éthique ».² Au cœur de l'agir humain, le problème de l'ambivalence des TIC se pose désormais avec une réelle acuité. Ce qui est questionnable à cet égard, c'est davantage le rapport de l'homme aux TIC et non cet instrument en lui-même. C'est l'homme qui donne sens aux choses, étant précisément la mesure de toutes choses. Dès lors, au regard du malaise civilisationnel qu'elles charrient et l'insalubrité cybernétique qu'elles couvent, n'est-il pas impérieux de recourir à une norme à même d'encadrer l'*homo cyberneticus* dans son agir et son devenir numérique? De plus, l'idée de régulation qui va de pair avec l'exigence déontologique ne risque-t-elle pas de travestir la nature des dynamiques plurielles qui fondent et traversent de part en part le cyber espace?

¹Chargé de Cours au Département de Philosophie de Université de Yaoundé I- Cameroun, Tél. 677737644/699847964, Email. noelwono@yahoo.fr

² Hans Jonas, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. de l'allemand par Jean Greisch, Paris, Flammarion, Coll. « champs », 1979, pp.21 et 78.

En d'autres termes, comment envisager avec bonheur, une éthique déontique susceptible de juguler les dérives réelles et potentielles du cyber espace, sans porter une atteinte grave à certaines valeurs tels que, l'instantanéité, l'innovation, l'universalité et la liberté des internautes ? En fin de compte, la révolution numérique du présent siècle peut-elle objectivement s'émanciper de toute exigence normative et conserver son humanité?

I. Révolution numérique et paradoxes civilisation els

La révolution cybernétique qui se traduit par la numérisation des échanges et de l'information, relève d'un tout technoscientifique dans lequel, il est question à la fois de cybernétique, d'informatique, d'applications numériques, de télécommunications, d'appareils ou de systèmes androïdes... Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont définies comme « un ensemble des technologies issues de la convergence des moyens de communication qui ont permis l'émergence des moyens de communication plus efficaces, en améliorant ainsi, le traitement, la mise en mémoire, la diffusion et l'échange de l'information »³. Cette orientation sémantique permet d'indiquer que, les TIC sont désormais au cœur des relations humaines et des échanges que les humains entretiennent avec leur biotope socio-culturel. Autrement dit, les réseaux sociaux sont l'interface visible et accessible, qui permet instantanément et concomitamment à une grande partie de la planète de s'interconnecter. C'est pourquoi en parlant des TIC, nous ne les dissociions pas des « réseaux sociaux » qui sont comme la technique aux cotés de la science.

L'essor des TIC consacre l'avènement d'une néo-civilisation, la civilisation cybernétique. En d'autres termes, elles sont au cœur de la révolution numérique qui, aujourd'hui, impactent sinon transforment tous les aspects de vie et de la condition humaine. A ce titre, la perception de la modernité est plus que jamais indissociable du processus de numérisation tous azimuts que l'on observe dans l'agir domestique et quotidien des hommes. Cette évolution, mieux, cette révolution qui semble irréversible, comporte des répercussions ambivalentes qui interpellent l'humanité entière et singulièrement les philosophes.

1. Révolution numérique et progrès humains

De l'*homo sapiens* en passant par l'*homo faber*, l'humanité a connu une évolution permanente allant dans le sens d'un perfectionnement continu. Aujourd'hui, cette évolution aboutit à l'avènement de l'« *homo cybernéticus* »⁴ que nous pouvons aussi qualifier d'« *homo informaticus* »⁵. La révolution numérique qui caractérise le présent siècle, fait de lui, un homme androïde, c'est-à-dire, producteur, diffuseur, consommateur de l'information via les TIC. Les réseaux sociaux constituent un nouveau monde, mieux, la planète mondialisée. Cela traduit à suffisance, l'intelligence du présent⁶ et l'ingéniosité de l'humain dans sa quête permanente de survie et de transformation. En effet, « à un moment donné de son histoire, une société est mise en demeure de produire les connaissances dont elle a besoin afin de répondre aux questions que le temps lui pose à partir des situations concrètes et précises »⁷.

Le développement et la vulgarisation de toutes sortes de gadgets numériques participent à la transformation profonde de la condition de l'homme moderne.⁸ Le bénéfice de ces prouesses technoscientifiques est pluriel. La civilisation de l'universelle dont parlait Senghor y trouve sa matérialisation concrète. En effet, les TIC donnent au concept de « village planétaire » ou de « mondialisation » toute sa réalité et sa densité. A travers les TIC, le monde est devenu un véritable carrefour du donner et du recevoir : on se partage instantanément, et, à l'échelle planétaire, toutes sortes d'informations. C'est le sens à donner à la notion de cyber-espace qui est un espace sans frontières et peut-être sans lois. Autrement dit, l'information en provenance des quatre coins du monde peut se retrouver instantanément partagée par l'ensemble de l'humanité « connectée », qui compose la planète des internautes. Toutefois, cette instantanéité ne va pas sans causer de problème sur le plan moral et sécuritaire. La question qui se pose effectivement ici est celle de savoir, s'il est encore possible dans de telles conditions, de filtrer le contenu des informations partagées à une telle vitesse.

³ Dictionnaire terminologique de l'Office québécois de la langue française (L'OQLF).

⁴ Concept proposé par nous-même.

⁵ Zohair Chentouf, *Homo informaticus*, L'Harmattan, 2000.

⁶ A. Lebeau, *Op.cit.*, p.17.

⁷ J.M. Ela, *La recherche africaine face au défi de l'excellence scientifique*, Livre III, Paris, L'Harmattan, 2007, p.27.

⁸ Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne* (1958), trad. De l'américain par Georges Fradier, Paris, Calman-Lévy, 1961, p.142.

Autrement dit, avec la prolifération et la démocratisation des supports numériques qui s'accompagnent de l'accélération des débits⁹ de diffusion, cette connexion de tous avec tous, sans aucune prévention ou discernement, ne devient-elle pas infernal sinon viral ?

Dans le domaine de la Science et de l'Education, les TIC ouvrent les portes du savoir, en rendant accessibles, les connaissances jadis enfermées dans les livres ou dispensées exclusivement dans des institutions élitistes ou spécialisées. Les TIC sonnent en partie, la fin de la discrimination ou ségrégation épistémologique et culturelle. De ce fait, les illettrés et les analphabètes de notre époque se compteront désormais parmi les personnes ne pouvant pas se servir des technologies cybernétiques qui sont en réalité, la clé d'accès immédiat au savoir, mais aussi, au pouvoir disponible dans le cyber espace mondial. C'est pourquoi, à juste titre, l'euphorie et l'enthousiasme que suscite la révolution numérique, l'une des plus importantes après la révolution industrielle, est compréhensible et justifiable selon le centre d'intérêt considéré. En effet, les TIC révolutionnent, jour après jour, le vivre-ensemble planétaire, mais encore et davantage, la qualité et le niveau du bien-être individuel et communautaire. Aussi, peut-on dire avec Lebeau que, « les individus agissent, pour une part, en fonction de la vision qu'ils se forment du futur, pour une autre, en fonction de leur interaction avec la société »¹⁰.

A titre d'illustration, les réseaux sociaux contribuent en permanence à une reconfiguration de la scène et des pratiques politiques. Les « internautes » constituent désormais un pôle majeur de l'animation socio-politique de la cité contemporaine. Les « citoyens du monde » sont les internautes de tous bords. Du coup il n'est pas excessif de parler en termes de génération, génération androïde, qui ne connaît pas de cloisonnement en matière d'âge, de condition sociale, de religion ou de race... La révolution numérique offre de ce fait une plate-forme extraordinaire aux internautes, en leur permettant d'être au cœur de l'actualité mondiale et même, d'interagir face à toutes sortes d'événements, quels qu'en soient le lieu et le moment où ils se produisent. Via internet, les internautes ou citoyens du monde virtuel sont devenus à la fois, gendarmes, juges et parfois, baromètres de la vie politique et économique. L'influence sans cesse croissante des sondages en est une parfaite illustration. La révolution numérique établit donc un lien concret et opérant entre le virtuel et le réel. A partir de là, la démocratie grâce aux TIC redevient véritablement, le pouvoir du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Plus informés mais pas toujours bien informés, les citoyens du monde cybernétique participent davantage et spontanément, à la République planétaire et à la gouvernance mondiale. Mais une information biaisée, fautive ou malveillante n'est-elle pas à la fin dangereuse ? En tout état de cause, les TIC sont dorénavant, un puissant et incontournable levier de mobilisation et de sensibilisation. Bien au-delà de l'espionnage traditionnel, elles permettent de contrôler tout, et tout le monde en même temps. Du coup, tout le monde est au courant de presque tout, partout, en tout temps, et en temps réel. Cette montée en puissance, sans véritable réglementation dans la vie des gens et le devenir de la société politique, constitue l'épicentre de la présente réflexion d'autant plus que, les TIC sont plus que jamais, un outil indispensable à la décision, à la programmation politique ou stratégique. L'environnement socio-économique n'est pas en reste.

Au quotidien, et dans les contraintes domestiques élémentaires, les TIC contribuent grandement à la simplification, l'automatisation et l'autonomisation des services et commodités qui déterminent les conditions de vie de l'homme moderne. Par exemple, l'approvisionnement en biens et services de première nécessité peut se faire à distance et de façon quasi instantanée. La problématique du commerce en ligne est progressivement sortie de la circonspection pour devenir démocratique et surtout efficace. C'est pourquoi, on assiste à la densification de l'économie numérique et particulièrement du commerce en ligne. En d'autres termes, la vie économique est désormais cybernétisée ; au bout du doigt et par un simple clic, on peut acheter ou vendre. Dans la même veine, on note une plus grande célérité dans les transactions monétaires à l'échelle planétaire. Il en est de même du commerce, des transports, communications ou de la restauration. La numérisation systématique et progressive de la vie moderne permet finalement, de briser les barrières de la distance, de la dépendance, de la pénibilité, de la perte de temps et d'argent. Au final, les TIC sont un des leviers du développement tous azimuts de la société moderne. Leur pouvoir et impact sont donc réel sur le plan spatio-temporel. La révolution numérique est finalement un facteur de réduction de dépenses. Elle permet effectivement de faire des économies substantielles sur le plan micro et macro-économiques. Elle est par conséquent pour l'ultra libéralisme qui caractérise le monde moderne une conséquence et une nécessité.

⁹ On parle de 3, 4G.

¹⁰ A. Lebeau, *L'enfermement planétaire*, Paris, Gallimard, Coll. Folio Actuel, 2008, P.27.

En somme, sans verser dans un optimisme technoscientifique excessif, et sans émarger dans une apologie cybernétique ment centrée qu'inspirent les multiples innovations numériques, il convient néanmoins, de relever qu'elles ont incontestablement transformé les mœurs et la condition de l'homme moderne. Malheureusement, cette transformation s'accompagne de dérapages qui constituent aujourd'hui, autant de défis, que l'humanité numérisée doit relever, pour ne pas sombrer dans une déshumanisation progressive et totale. Autrement dit, l'enthousiasme euphorique et légitime que suscitent les TIC est indissociable des travers et dérives qui lui sont rattachés et que nous appelons volontiers *insalubrité cybernétique*.

2. Insalubrité cybernétique et les défis de la néo civilisation numérique

Plus qu'un épiphénomène, les TIC influencent la manière de penser et l'agir humain. Elles installent l'humanité contemporaine dans une alter civilisation, la civilisation androïde. Cette transformation a pour épïcentre la gestion de l'information publique et privée mettant en exergue, paradoxes, dérives et dangers de toutes sortes. Par exemple, si les hommes communiquent de plus entre eux et sous tous les cieux, on observe aussi, dans le même temps, l'émergence d'autres formes de barrières qui font que, les hommes quoique connectés, se rapprochent de moins en moins. Aussi, peut-on dire avec ironie et désolation: « tous connectés mais éloignés de tous ». Certainement les TIC ont permis d'abolir les frontières générationnelles, culturelles et sociales au point de créer un langage et des mœurs quasi universelles. Pourtant, *l'homocybernéticuse* renferme chaque jour, un peu plus, dans une solitude et un solipsisme aux allures de prison numérique. C'est pourquoi le sociologue français Philippe Bretton n'hésite pas d'affirmer que, « internet anesthésie l'échange, juxtapose des discours superficiels. On chatte sans risque, à couvert, sans s'engager, et il manque l'essentiel : le vrai dialogue ». Ce constat, à lui seul, est suffisant pour accéder au cœur des paradoxes que charrie la révolution numérique et des dérives qui peuvent en découler. En effet, la numérisation de l'économie qui comporte des avantages indéniables, expose cette dernière à des crises ou des risques financiers, par exemple, les crashes boursiers, les piratages bancaires, des financements fictifs ou la spéculation dans les marchés de devises et de changes... n'y a-t-il pas là, matière à s'inquiéter pour la stabilité et la paix dans le monde?

Au niveau de la moralité publique, il y a également des sujets de préoccupations réelles. L'obligation de « traiter » l'information qui gouverne les médias traditionnels (audio-visuel et presse écrite) est absente dans les nouveaux créneaux de communication et de diffusion de l'information. Du coup, tout semble permis, au mépris de l'intimité, de la liberté et de la vérité. À ce titre, les réseaux sociaux apparaissent comme la tribune d'affichage du pudique, de l'interdit et du réservé. Le sensationnel ou le dramatique prime désormais sur la décence et l'empathie. C'est ce que nous qualifions volontiers d'« insalubrité cybernétique ». Ainsi, au nom de l'instantanéité et la liberté d'expression, la dignité humaine et les Droits fondamentaux des individus sont mis en difficultés, quand ils ne sont pas simplement bafoués. C'est malheureusement, le versant nauséabond ou la face hideuse de l'utilisation des TIC, qui infeste en grande partie la diffusion de l'information publique à grande échelle. Entre vie privée et vie publique, il est désormais difficile de délimiter la frontière avec ou sans consentement préalable. Le sacré, la majesté et le confidentiel sont devenus relatifs et facultatifs, d'où l'interférence avec le monde politique.

L'accessibilité des TIC et des réseaux sociaux donnent un réel pouvoir à leurs utilisateurs actifs ou activistes qui y recourent, tantôt comme moyen de pression, de sensibilisation ou de mobilisation, tantôt comme instrument de manipulation, chantage et pourquoi pas de déstabilisation. Les révolutions qui ont marqué le " printemps arabe " et même la dernière élection présidentielle américaine, ne portent-elles pas le sceau des réseaux sociaux ? De plus, si les TIC permettent d'avoir des individus mieux instruits, mieux informés, ces derniers sont-ils toujours à l'abri des « intoxications » et des manipulations de toutes natures ? Ce questionnement permet de démontrer que, sur le plan politique, la révolution informationnelle et communicationnelle à laquelle on assiste, crée nécessairement des clivages socio-culturels et politiques susceptibles d'empoisonner ou de polluer le vivre-ensemble. D'ailleurs, ne parle-t-on pas de plus en plus de « fake news » ou d'informations « virales » ? Il faut relever à cet effet, la prolifération des "groupes" d'intérêts de tous ordres, qui s'opposent subrepticement, à l'occasion, par messages ou soutiens interposés. Cet état de chose, apparemment anodin, alimente par contre une belligérance cybernétique sans précédent qui constitue en notre sens, un conditionnement psychologique et idéologique extrêmement dangereux, pouvant déboucher à la longue, à des tensions sociales entre les partisans politiques d'obédiences différentes ou antagonistes. Cela est aussi perceptible entre des communautés appartenant pourtant à une même entité nationale ou étatique. L'exemple le plus récurrent et le plus frappant reste la gestion des contentieux post électoraux en Afrique. En effet, la « toile » s'embrace littéralement après chaque élection, donnant lieu à un climat social insurrectionnel et potentiellement explosif à tout moment.

Les réseaux sociaux, par le fait des pratiques non contrôlées des internautes, deviennent le creuset du populisme et un dangereux incubateur de la violence sociale et politique. La généralisation de l'invective cybernétique et la montée de l'intolérance à travers les réseaux sociaux est donc un réel sujet de préoccupation, car, comme l'indique Frans de Waal, « l'impossibilité de compatir avec d'autres individus signifie que nous avons cessé de nous identifier à eux, et la première chose qui disparaît alors est la reconnaissance de notre commune humanité »¹¹.

Dès lors, ne faudrait-il pas opposer à la dangerosité grandissante de l'espace cybernétique et à son insalubrité de plus en plus nauséabonde une solution normative? En d'autres termes, peut-on encore faire l'économie de l'éthique déontologique au regard de l'ampleur des dérapages que charrient les transformations numériques que connaît la société aujourd'hui?

II. De la phénoménologie à l'assainissement des réseaux sociaux

1. Principes déontiques et révolution numérique

Si les réseaux sociaux sont désormais un espace public, il faut donc y introduire la règle ou la norme pour un vivre-ensemble harmonieux, dans le respect de la dignité des gens et la respectabilité des institutions. L'éducation à cet égard est un des moyens pertinents pour éviter à l'humanité entière de sombrer dans une sorte de désocialisation favorisée par l'essor des TIC. Comme pour les médicaments ou les produits issus de la techno-science, le cyber espace a besoin d'un mode d'emploi connu de tous et applicable à tous et par tous.

La question de l'assainissement du cyber espace relève plus que par le passé d'un impératif catégorique. Le recours à la déontologie apparaît donc inévitable et indispensable, quoique cela soulève en même temps, la question de la liberté des internautes dans l'espace cybernétique. L'éthique déontique ou déontologique est fondée sur un ensemble de règles prescriptives et directives. L'exigence morale prend, à ce niveau, la valeur d'une contrainte. En effet, il s'agit bel et bien, de préciser ce qu'il faut faire et surtout, comment il faut être. Le caractère impératif de ses normes rend cette exigence déontologique détestable, notamment, en considération des aspirations de la génération androïde, très émancipée et parfois et malheureusement, liberticide. Mais les distorsions enregistrées au quotidien sur le plan axiologique ne laissent pas le choix. L'éthique déontique est un des recours à considérer sérieusement pour un meilleur encadrement des internautes et une plus grande humanisation de l'espace cybernétique. Le déficit de régulation conduit à un travestissement de la révolution numérique.

Le défi que pose l'utilisation des TIC est celui de leur encadrement sur le plan éthique et réglementaire. Le cyber espace étant transfrontalier, mieux, sans frontières, on peut comprendre pourquoi, les déviances de toutes sortes y trouvent un terreau fertile. La liberté sans borne qu'on observe dans le cyber-espace mérite pourtant d'être bornée. Hegel présente l'Etat comme le rationnel en soi et pour soi. A ce titre, la rationalisation ou la rationalité dont il est question, doit se traduire par un supplément d'âme, un supplément d'humanité. Or, la liberté de faire ou dire ce que l'on veut, ne peut prospérer que dans des espaces de non-droit. Il y a donc une urgence à normer le cyberspace. La révolution numérique qui est fille de l'évolution de la société moderne de plus en plus technocratique, exige un supplément d'éthicité à travers notamment, le respect de l'Homme, valeur suprême et inaliénable. En d'autres termes, la sacralité de la vie et la dignité de l'homme dans tous les aspects de son déploiement existentiel doivent être, sans faiblesse aucune, rigoureusement préservées dans les réseaux sociaux. C'est le sens de l'éthique déontique ou déontologique que nous préconisons. Dès lors s'il est tout à fait légitime d'envisager une telle éthique, n'est-il pas tout aussi important voir primordial, d'en déterminer le contenu axiologique, et les conditions de possibilité de son implémentation ?

2. Assainissement éthique du cyberspace

L'étude phénoménologique du cyber-espace fait ressortir un déficit important de moralité publique. L'approche éthique vise non seulement à prévenir les dérapages mais aussi, à ré-apprendre aux humains le sens et le respect de la dignité humaine en toute personne et en toutes circonstances. Le processus de moralisation ou d'assainissement par l'implémentation de l'éthique déontique est une réponse qui nous semble pertinente, face à l'évolution civilisationnelle que constitue la révolution numérique. Les dérapages décriés et les déviances observées à travers les réseaux sociaux commandent cette option.

¹¹ Donna Hicks, *Eloge de la dignité*, Nouveaux Horizons-ARS, Paris, 2015, pp.160-161.

Bergson pense par exemple que, même si le cerveau de l'homme a de grande similitude avec celui de l'animal, il se caractérise par un élan vital, moteur de l'évolution créatrice et de liberté. Le cerveau de l'homme dit-il, « fournit le moyen d'opposer à chaque habitude contractée une autre habitude et à tout automatisme un automatisme antagoniste. »¹² Cela signifie clairement que, l'être humain a une capacité d'adaptation permanente qui constitue l'historicité de son humanité. Le rôle de l'éducation dans ce processus de moralisation et dont de socialisation est fondamental. Il est urgent et impérieux d'engager une néo-socialisation des internautes, qui passe par une sensibilisation au respect de la condition et de la dignité humaines. Les institutions traditionnelles que sont la famille, l'école, les confessions religieuses doivent accompagner l'Etat dans cet effort.

L'usage qui est fait des TIC bouleverse l'ordre des choses, notamment, le respect de la personne humaine dans toutes ses dimensions. Donna Hicks affirme que c'est un aspect important dans nos existences individuelles et dans nos rapports à autrui. En effet, « la dignité est un état de paix intérieur lié à la reconnaissance et à l'acceptation de la valeur et de la vulnérabilité de tout être vivant ». ¹³A ce titre, lorsque la dignité d'une personne est bafouée, cette dernière est prête à tout dans une perspective de conflagration belligérante : « jour après jour, nous entendons les récits répétés de violence et de rage et ceux de la perte douloureuse d'êtres chers. C'était presque toujours la dignité perdue qui poussait les coupables vers les actes affreux qu'ils avaient commis, et c'est la dignité retrouvée qui leur permettait de faire face à leurs victimes »¹⁴. Ce témoignage est de nature à démontrer que, la gestion de la dignité humaine est au centre de l'humanisation des rapports humains et sociaux. Négliger cet aspect de choses expose logiquement à une détérioration des rapports avec l'autre. Malheureusement c'est ce qui se passe aujourd'hui dans les réseaux sociaux. En effet, les TIC permettent sans permission préalable, d'interagir avec l'autre, qu'il soit proche ou éloigné. Du coup, il devient exigible d'aménager le cadre des rapports intersubjectifs qui se déploient sur le net. La proximité et l'accessibilité cybernétiques induisent logiquement des intrusions susceptibles d'entretenir la haine, les tensions et la violence.

III. Ethique déontique et liberté cybernétique

1. La régulation du cyber-espace

La révolution numérique qui est le propre de la civilisation contemporaine doit nécessairement être encadrée. L'exigence d'une régulation claire et ferme est manifeste. En effet, puisque le cyber espace crée une nouvelle communauté, celle des internautes, il devient exigible d'établir des règles valables pour tous dans le but de garantir les conditions du vivre-ensemble harmonieux, même au niveau de la "toile". La régulation est fondamentale à ce titre, même si le cyberespace se caractérise par des mutations permanentes et une innovation continue. Certes, il existe des organisations étatiques en charge d'assurer la régulation dans le secteur des TIC. Mais Steinworth pense que, la solution se trouve dans l'implémentation d'une norme qui se situerait entre éthique classique et éthique moderne¹⁵. En examinant la problématique déontique, il apparaît que, l'éthique déontique, loin d'être simplement une limitation de la liberté des internautes se présente comme une interpellation de la conscience morale individuelle et collective de l'« homo-cyberneticus ». L'éthique déontique ou déontologique consacre à cet effet l'exigence de la norme, de la réglementation ou de la codification. Elle s'applique au comportement humain face à la réalité existentielle sous toutes ses formes.

Le caractère dynamique qu'on observe dans le monde des TIC conduit à penser que, la norme cybernétique doit être directive, à l'instar de la morale de Kant. Face à l'inflation dans les réseaux sociaux de la diffamation, de la manipulation de l'opinion publique nationale et internationale, eu égard aux nombreuses atteintes à la vie privée et à l'intimité des individus, il est question de remettre au goût du jour les fameuses maximes kantienne. La philosophie critique de Kant peut être interprétée comme une éthique déontique, qui signifie non pas seulement l'impératif de la vertu, mais l'exigence d'une réalisation du souverain bien en l'homme et dans le monde. L'impératif catégorique qui enveloppe ces maximes est de nature à structurer l'édifice déontique susceptible d'encadrer l'essor des TIC et à juguler en même temps, l'insalubrité cybernétique.

¹² Bergson, *L'Energie spirituelle*, Paris, PUF, 1982, p.153.

¹³ Hicks, Donna, *Op.cit.*, .P.1.

¹⁴ *Ibid.*, p.15.

¹⁵ U. Steinworth, *Ethique classique et Ethique moderne. Linéaments d'une éthique de l'être*, Hambourg, 2003.

L'ambivalence qu'on note dans l'appréciation des TIC et le recours aux réseaux sociaux, recommande un encadrement éthique formel. Sur la forme, le recours et l'utilisation des TIC outrepassent largement le simple cadre informatif et communicationnel initial. Le cyber espace s'est rapidement transformé en une sorte de planète où prospère allègrement, désinformation, manipulation et la falsification de la vérité. Finalement, si tout le monde semble s'accorder sur le fait, qu'il faille « prendre avec des pincettes » les informations qui circulent sur le net ou dans les réseaux sociaux, alors, il faut admettre qu'il se pose un grave problème d'éthique. Une telle défiance, doublée d'une méfiance manifeste, ne sont-elles pas l'écho de la dégénérescence civilisation elle liée à l'utilisation malveillante et malsaine des TIC ? En d'autres termes, faut-il tout dire, tout montrer dans les réseaux sociaux ? Toutes les informations qui circulent dans le « Net » sont-elles toujours « nettes » ?

2. Pénalisation des déviances dans les réseaux sociaux

On parle de plus en plus de cyber-criminalité, cyber-délinquance, cyber attaque... comment rester inactif face à l'ampleur de la cyber-dérive observée dans les réseaux sociaux ? Comment laisser prospérer l'inflation de la cyber insalubrité au nom de la liberté ? Réglementer le cyber-espace, n'est pas incompatible avec le respect de libertés individuelles. S'agissant de la liberté d'expression, il faut relever que, la spontanéité, l'instantanéité et le sensationnel ne sauraient légitimer l'intrusion ou le cambriolage de l'intimité des uns et des autres, encore moins, le travestissement de la vérité ou de la réalité. Mais face au pouvoir sans cesse oppressant et plus qu'obèse des réseaux sociaux, il est exigible de réprimer d'une manière ou d'une autre, l'insalubrité cybernétique et la cyber délinquance. Comme l'indique Jean-Marc Ela, « il nous faut avoir une conscience historique de la situation dans laquelle nous vivons »¹⁶. En d'autres termes, la révolution numérique qui caractérise notre siècle, pose un défi à l'humanité actuelle qui en est à la fois créatrice, consommatrice et victime première. Il ne s'agit donc pas de les regarder comme le « monstre de Frankenstein », mais d'en assumer dignement la paternité, car en tout état de cause, « il n'y a pas d'éthique de précaution qui soit efficace en science. Chaque invention est à l'origine de nouveaux problèmes ».¹⁷ L'exigence déontique doit garantir à la fois, la liberté d'expression des uns et la dignité humaine des autres. C'est pourquoi, comme l'indique André Lebeau, s'« il est exclu que la société humaine reprenne en sens inverse, le chemin suivi dans le cours de l'histoire, ce qui en revanche est parfaitement envisageable, c'est une régression de la société humaine »¹⁸.

Cette mise en garde permet de relever l'urgence de l'implémentation de l'éthique déontique ou déontologique qui enveloppe nécessairement un volet répressif. Entre fractures et dérives numériques, les TIC contribuent considérablement dans l'utilisation qui en est faite au niveau du cyber espace, à diluer, sinon à bafouer les règles éthiques et civiques, à favoriser la dictature du capitalisme ultra libéral, à entretenir la manipulation politique. Aujourd'hui plus qu'hier, les réseaux sociaux constituent une arme redoutable dont se servent à la fois, les puissants de ce monde mais aussi la puissance populaire à des fins parfois questionnables. Les réseaux sociaux sont le terrain de prédilection des « fous », pervers, extrémistes, sadiques et pyromanes de tous bords. Dès lors, l'enjeu lié à l'essor des TIC semble être la mise en œuvre d'un cadre réglementaire conséquent. Il s'agit précisément d'envisager finalement le recours à la censure et la pénalisation des délits cybernétiques, car selon le théologien et philosophe Burkinabé Martin Briba, « les bons conseils moralisateurs ne suffisent pas pour transformer les esprits (...) Il faut édicter des lois à suivre, et par une sagesse ferme, les faire appliquer »¹⁹.

Conclusion

Loin d'être un procès en sorcellerie contre l'essor prodigieux des TIC ou des réseaux sociaux, le présent article a la prétention de questionner l'utilisation rationnelle et humanisante des biens faits de la révolution numérique, qui est incontestablement, une grande aubaine pour la civilisation humaine contemporaine. Toutefois, les « autoroutes » de l'information et des télécommunications qu'elles ouvrent nécessitent, une « signalisation », non pas routière, mais cybernétique, dans une perspective normative. Il faut donc de la pédagogie, la prévention voire la répression pour prémunir la révolution numérique de l'insalubrité cybernétique et de la cyber criminalité qui la minent et la menacent en permanence. En d'autres termes, les TIC dans leurs différents usages comportent indéniablement, un revers de la médaille dont il faut prendre garde en mettant en place un dispositif normatif.

¹⁶J.M. Ela, *Op.cit.*, p.21.

¹⁷I.S. MouchiliNjimon, *Qu'est-ce que l'humanisme aujourd'hui ? Vers une tentative « bio-centrique »*, L'Harmattan, Paris, 2016, P.123.

¹⁸A. Lebeau, *L'enfermement planétaire*, Paris, Gallimard, Coll.Folio actuel, 2008, p.161.

¹⁹M. Briba, *Le philosophe dans la cité selon Platon*, PUCAC, Yaoundé, 2009, p.114.

Siles dérapages numériques pourraient s'expliquer par l'échec cuisant des institutions traditionnelles en charge de la formation et de la socialisation de l'homme moderne, l'implémentation d'une éthique déontique dans le cyberspace pourrait aussi rencontrer une forte réticence. De plus, le cyber espace étant mondialisé, la question de l'universalité de la norme qui devrait le régir se pose par ailleurs. Pourtant, il est désormais manifeste que l'exigence déontologique doit réglementer le quotidien des réseaux sociaux. L'inflation du numérique n'est pas incompatible avec l'impératif éthique qui incombe à l'*homo cybernéticus*. Dès lors, si l'homme est un animal raisonnable et sociable, ne faudrait-il pas explorer une voie intermédiaire et éclectique entre morale close et morale ouverte, pour accompagner la montée en puissance des TIC et des réseaux sociaux?

Références bibliographiques

- Arendt, Hannah, *Condition de l'homme moderne* (1958), trad. De l'américain par Georges Fradier, Paris, alman-Lévy, 1961.
- Briba, Martin, *Le philosophe dans la cité selon Platon*, Yaoundé, PUCAC, 2009.
- Ela, Jean-Marc, *La recherche africaine face au défi de l'excellence scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Chentouf, Zohair, *Homo informaticus*, L'Harmattan, 2000.
- Diamond, Jared, *Effondrement*, Paris, Nouveaux Horizons-ARS, 2006.
- Dupâquier, J M. Garden, C. Théré et H. Leridon, *Population et histoire*, (ouvrage collectif), Paris, INED-PUF, 1998.
- Ferry, Luc, Renault, Alain, *La pensée 68. Essai sur l'antihumanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1985.
- Fukuyama, François, *La fin de l'homme. Les conséquences de la révolution biotechnique*, Ed. Table ronde, collection « contre temps », Paris, 2002.
- Hicks, Donna, *Eloge de la dignité. Le rôle essentiel qu'elle joue dans la résolution des conflits*. Traduit de l'anglais par Bernard Vincent, Nouveaux Horizons-ARS, Paris, 2015.
- Jonas, Hans, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. De l'allemand par Jean Greisch, Paris, Flammarion, coll. « champs », 1979.
- Jurgensen, Philippe, *L'Erreur de l'Occident face à la mondialisation*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- Kahn, Axel, *Et l'homme dans tout ça ? Plaidoyer pour un humanisme moderne*, Paris, Nil Editions, 2000
- Lebeau, André, *L'enfermement planétaire*, Paris, Gallimard, Coll. Folio actuel, 2008.
- Mono Ndjana, Hubert, *Beauté et vertu du savoir*, Yaoundé, Editions du Carrefour, 1999.
- Mouchili Njimon, I.S., *Qu'est-ce que l'humanisme aujourd'hui ? Vers une tentative « bio-centrique »*, Paris, L'Harmattan, 2016,
- Rifkin, Jeremy, *Une nouvelle conscience pour un monde en crise, vers une civilisation de l'empathie*, Paris, Nouveaux Horizons-ARS, 2011.
- Tsala Tsala, Christian, (dir) *L'Afrique dans le monde contemporain. Entre émancipation, néocolonialisme et recolonisation*, (ouvrage collectif), Paris, L'Harmattan, 2014.
- Steinvorth, Ulrich, *Ethique classique et Ethique moderne. Linéaments d'une éthique de l'être*, Hambourg, 2003.